

PESPECTIVES 2018/2019

DEMARCHES

A la demande de madame Audrey Gaudron, le président du CDE 50 participe en septembre 2018 à un audit dans le but de piloter le nouveau plan de développement de la filière équine du Conseil départemental de la Manche.

Fin septembre 2018, à la demande du Conseil départemental de la Manche, le CDE 50 rédige une expertise pour prendre en compte toutes les disciplines équestres concernées dans le recensement exhaustif des équipes évoluant au niveau national.

Le CDE 50 répond à cette demande

- Explique le fonctionnement des sports équestres, recense les différentes disciplines concernées.
- Communique auprès des clubs et accompagne ceux qui en ont besoin dans l'instruction des demandes de subventions.

Le CDE 50 organise le 1^{er} octobre 2018, pour la rentrée 2018/2019 une réunion de pré-calendrier club et poney à Saint Lô.

Le CDE 50 sera le relais des clubs de la Manche pour diffuser les informations provenant de la FFE, du CRE Normandie, du Conseil départemental, du CDOS et de Latitude Manche.

ADHESIONS

Les adhésions à Latitude Manche et au CDOS seront maintenues pour 2019.

PROMOTION DES ADHERENTS ET DES STRUCTURES

Une nouvelle brochure des adhérents du CDE 50 sera éditée début 2019, en tenant compte des nouveaux adhérents et des nouveaux labels obtenus par nos adhérents.

Elle sera tirée à 2000 exemplaires. Un nouveau mode de classement du haut en bas du document tiendra compte pour 2019, de l'importance du club en fonction du nombre de licences délivrées en 2018. La brochure sera distribuée lors de tous les rassemblements publics auxquels participera le CDE. La brochure sera également distribuée à tous les clubs qui en feront la demande.

Le CDE 50 participera à divers événements promotionnels pour promouvoir ses adhérents et leurs activités au sein du département :

- Participation à la 9^{ème} journée départementale des professionnels du tourisme au Parc des expositions de Saint-Lô, occasion de distribuer à tous les offices de tourisme la brochure du CDE 50
- En août 2019, le CDE 50 participera à l'animation du village équestre lors du Normandie Horse Show.

Comité Départemental d'Équitation de la Manche

Patrice COTTIN
Président du CDE 50
06 87 08 27 17

- D'autres participations CDE 50 à des rassemblements populaires dans la Manche sont à l'étude.

Opération « Bienvenue dans les Galops Poneys » :

- Le CDE maintient l'action « Bienvenue dans les Galops Poneys » pour la rentrée 2019/2020 sur la base des licences 2019. Un nouveau mode d'attribution sera proposé.

COMMUNICATION

Le CDE 50 animera son site internet avec encore plus d'informations dispensées <https://cde50.ffe.com/>, ainsi que sa page facebook : <https://www.facebook.com/cde50/>.

Une rubrique « rencontre avec... » sera proposée pour mettre en valeur régulièrement des initiatives de nos clubs qui peuvent être reprises par d'autres et génératrices d'activités pour tous.

Les informations importantes de la vie du CDE 50 seront transmises par mail à ses adhérents.

FORMATION

Fort du succès du premier séminaire, il est prévu l'organisation du second séminaire des dirigeants et enseignants à Saint-Lô en mars 2019. Les thèmes abordés restent à définir mais répondront à une demande de nos adhérents de traiter des sujets qui retiendraient leur intérêt.

Des formations à destination des enseignants /dirigeants, sur un format d'une demi-journée, en deux lieux du département, le même jour (Nord et Sud), seront organisées. Les thèmes déjà prévus sont :

- Technique de randonnée équestre et initiation/mode d'emploi à « Partage ta rando ».
- Découverte et optimisation du logiciel « Equimondo »
- Formations de juges (juge Sport adapté, juge pony-games...)
- Initiation à de nouvelles disciplines, courses, spectacle...
- Utilisations des ressources FFE : Services FFE, A cheval en France, documentation...

Certaines formations de dirigeants et enseignants, rentrant dans le cadre de notre activité et se déroulant à l'extérieur du département, pourront également faire l'objet d'une partie de prise en charge par le CDE 50.

GESTION ET RENOUVELLEMENT DU MATERIEL CDE

- Dernières ventes du matériel jugé trop ancien ou à usage exclusif et difficilement utilisable par la collectivité. Le matériel Horse Ball est cédé au CRE Normandie pour une gestion régionale.
- Regroupement de l'ensemble du matériel CDE 50 dans un local mis à disposition par le Pôle hippique de Saint-Lô.

Comité Départemental d'Équitation de la Manche

Patrice COTTIN
Président du CDE 50
06 87 08 27 17

- Elaboration d'un inventaire du matériel CDE 50 restant à la disposition de tous et information auprès des adhérents.
- Elaboration d'une charte de mise à disposition du matériel.
- Mise à disposition d'un nouveau parc de 9 obstacles pour les organisateurs de compétition FFE en CSO, CCE, HUNTER, club, poney ou amateurs.
- Achat de nouveau matériel collectif en fonction de demandes pertinentes de nos adhérents ou d'actions promotionnelles visées par le CDE 50.
- Equipement de la remorque Tourisme Equestre avec du matériel utile à l'organisation de randonnée, en particulier pour la mise à disposition de matériel technique dans le cadre de « Partage ta Rando ».
- L'acquisition de lève-personnes est envisagé par le CDE 50, dans le cadre « Cheval et diversité » pour faciliter l'accès de personnes lourdement handicapées aux activités d'équitation thérapeutique.

Des actions d'accompagnement pourront être menées par le CDE 50 pour certains types de matériel directement acquis par ses adhérents.

SOUTIEN « CHEVAL ET DIVERSITE »

Le CDE 50 entend mener des actions concrètes dans la Manche, dans le secteur « Cheval et Diversité » et milite pour l'accès pour tous à l'équitation. Le CDE 50 mènera campagne pour faire ressortir tous les bienfaits de l'équitation apportés à leurs pratiquants :

- Autour d'actions proposées en direction des personnes en situation de handicap :
 - Faciliter l'accès à des cavaliers handicapés pratiquant déjà l'équitation.
 - Faire découvrir les bienfaits de l'équitation à des personnes en situation de handicap et leur permettre d'accéder plus facilement à l'activité proposé par nos adhérents.
 - De communiquer auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux pratiquant déjà l'équitation et leur faire découvrir l'adhésion Bleue de la FFE et les avantages liés à la licence Bleue pour leurs ressortissants handicapés, en particulier la possibilité de valider une progression pédagogique à travers les « Galop Poneys Bleus » FFE.
 - Mise à disposition de matériel spécifique dans les centres équestres adhérents, recevant un public handicapé.
- Autour d'actions proposées en direction d'un public en difficulté sociale :
 - Faciliter l'accès à ces personnes, en sensibilisant les établissements équestres à pratiquer des tarifs conventionnés en faveur de ce public.
 - Trouver des financements publics ou privés pour attribuer des aides à la pratique.
 - Communiquer auprès des services sociaux sur les bienfaits de l'équitation pour les plus démunis et la faisabilité de la prise en charge de ce public par nos établissements.

Deux dossiers ont été montés dans ce sens pour obtenir des subventions du CNDS. Nos dossiers n'ont pour ces premières demandes pas été retenus. Le CDE 50 reformulera ses demandes auprès du CNDS et cherchera également d'autres financements dans ce domaine.

La volonté du CDE 50 reste déterminée à œuvrer dans ce sens durant l'année 2019.

D'autre part, le CDE 50 accompagnera les « Rênes de la Vie », financièrement, matériellement et humainement dans son organisation 2019 du Championnat de France d'Équitation de sport adapté qui se déroulera à Saint-Lô du 22 au 24 mai 2019.

SOUTIEN AU SPORT

Le CDE 50 maintient sa dotation en médailles et flots pour tous les championnats départementaux CLUB et PONEY organisés dans le département. Le CDE 50 incite les organisateurs de compétitions amateurs à bénéficier de cet avantage dans toutes les disciplines amateurs organisées dans le département. Les Championnats départementaux ont été attribués à l'occasion de la réunion de pré-calendrier organisée par le CDE 50 le 1/10/2018.

Le CDE 50 soutiendra tous les challenges ou organisations de son département, ayant un caractère d'intérêt collectif et contribuant au développement de l'activité de compétition ou rassemblement, répondant aux exigences fédérales (DUC ou DUM obligatoires, circuits souhaités, interlocuteur identifié, règlement publié...). Ce soutien fera l'objet d'une dotation identique pour tous, sous forme d'un bon d'achat d'une valeur de 300 € environ par organisation.

Le CDE 50 organisera un moment convivial autour d'une remise de médailles à nos Champions de la Manche 2018, Régionaux, Inter-Régionaux, de France et d'Europe, dans l'écurie N°6 du Haras à Saint-Lô. Cette manifestation se déroulera lors de l'Assemblée générale du CDE 50 prévue le vendredi 8 mars 2019.

Le CDE 50 prendra, dès cette saison 2019, en charge l'organisation des nouveaux circuits départementaux proposés par la FFE ; proposera aux organisateurs postulants, le cahier des charges correspondant et assurera la validation du calendrier auprès des organisateurs retenus pour ce dispositif.

LOCATION DE BUREAU ET LOCAL DE STOQUAGE

Pour faciliter la gestion courante du CDE 50, il a été décidé de louer au Pôle Hippique de Saint-Lô, à compter du 1 janvier 2019, un ensemble de locaux constitués d'une part d'un bureau dans le CPE au 1^{er} étage et d'autre part d'un local de stockage du gros matériel, dans l'écurie N° 6.

Le bureau va nous permettre :

- D'être plus efficaces dans notre rôle administratif et plus performant dans les propositions de services rendus à nos adhérents.
- De proposer une permanence d'accueil à nos adhérents et de pouvoir les recevoir pour rester encore plus à leur écoute.
- De stocker les archives administratives, de stocker les dotations en coupes, médailles et autres pour en faciliter la distribution à nos adhérents.
- D'organiser nos réunions de bureau, comités et commissions, dans un lieu habituel avec tous les documents utiles disponibles à la disposition de nos administrateurs bénévoles.

Comité Départemental d'Équitation de la Manche

Patrice COTTIN
Président du CDE 50
06 87 08 27 17

- L'éventualité de la création d'un poste de gestionnaire salarié est à l'étude en fonction des financements qui pourraient être mobilisés.

Le local de stockage va nous permettre :

- De regrouper l'ensemble du matériel du CDE 50 mis à la disposition de nos membres
- De faciliter la gestion des sorties et entrées de matériel, de l'inventaire, du planning de réservation de mise à disposition
- D'assurer la pérennité du matériel
- De faciliter la prise en charge de l'entretien régulier du matériel.

RELATIONS AVEC la FFE, le COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NORMANDIE, le TOURISME EQUESTRE

Les relations avec la FFE, le CRE Normandie et le CDTE Normandie, continueront dans une relation de confiance constructive.

Le CDE 50 mettra à disposition de la Commission Tourisme Equestre tous les moyens nécessaires pour mener à bien ses projets. Le CDE 50 proposera que les projets de la Commission « Tourisme Equestre », puissent être facilement accessibles à tous ses adhérents sans distinction de fléchage licence.

Le CDE 50 et la Commission « Tourisme Equestre » prennent en compte le projet fédéral du Tourisme Equestre et s'engagent pour 2019 :

- A organiser au minimum trois DUM « randonnée » accessibles aux profils « Clubs » comme au profils « Cavaliers individuels » dans la Manche, notamment à travers son action « Partage ta Rando ».
- A intégrer la partie Tourisme Equestre dans toutes ses actions de développement / promotion, mises en place par le CDE 50 dans la Manche ou dans d'autres départements.
- A inciter nos membres et à les former pour la mise en ligne de leurs produits Tourisme Equestre sur le site « A cheval en France ».
- A intégrer la lisibilité des particularités « Tourisme Equestre » dans la brochure, du CDE 50 distribuées lors des rassemblements promotionnels.
- De mener une action de recensement d'itinéraires déjà connu de ses adhérents afin de proposer de nouveaux circuits et de les baliser.
- D'organiser des sessions de formation réservées au Tourisme Equestre.
- De faciliter le recensement des possibilités d'hébergement chevaux et cavaliers sur les itinéraires connus de la Manche.
- De proposer en 2019, au minimum une boucle journée pour la mise en ligne sur GeoCheval.

Patrice COTTIN
Président du CDE 50